



MESURES HYGIENE COVID-19

REGLES DE PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES

HYGIENE DES MAINS



- **Nettoyer régulièrement vos mains**
 - Par une friction hydroalcoolique OU
 - Par un lavage simple au savon doux et à l'eau lorsque les mains sont visiblement souillées.
- **Se désinfecter les mains à l'entrée et à la sortie des locaux de l'HAD, bureaux, salles de réunions, véhicules...**

PORT DU MASQUE CHIRURGICAL

- **Tous les professionnels (soignants et administratifs) doivent porter un masque chirurgical dans les locaux de l'HAD dès lors que la distanciation physique recommandée n'est pas respectée.**
- **Respecter les règles de pose du masque.**

LE PORT D'UN MASQUE COMPLÈTE LES GESTES BARRIÈRES
MAIS NE LES REMPLACE PAS

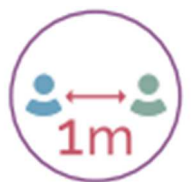
Le masque est à changer :

- Quand vous l'avez porté 4h.
- Quand vous souhaitez manger ou boire.
- Il est à éliminer dans la filière DASRI.
- S'il est humide.
- S'il est endommagé.



FLUX DE PERSONNES

- Respecter une distance physique de 1 mètre à 1,5 mètre (soit 4m² sans contact autour de chaque personne).
- Respecter le circuit d'entrée et de sortie (circuit propre et sale) dans les locaux de l'HAD (personnels soignants).
- Limiter les réunions en présentiel au strict nécessaire, en respectant la distance préconisée. Favoriser les audioconférences et visioconférences.
- Limiter les regroupements dans des espaces réduits et les pauses collectives.
- Tracer les accès de toutes personnes extérieures aux locaux HAD (registre à l'entrée de la structure).



ESPACE PAUSE ET REPAS



Laver ses mains avant et après le déjeuner, ainsi qu'avant et après utilisation des équipements partagés (micro-ondes, réfrigérateurs).

- Nettoyer les poignées avant et après chaque usage des équipements partagés.
- Utiliser ses couverts personnels.